

Présents (21) :

Mesdames Hélène DERRIEN HABERT, Tasnime KESSARIA et Heloïse PETIBON, Représentantes des parents d'élèves, élues au conseil d'école ;

Mesdames Léa ANDRIAMAMONJY, Mickaëlla CHAN MING, Nathalie GORET, Lys GREBAUT, Nadia HERZOG, Shehnaz LAKHI, Sophie NJARASOA, Noro RAKOTOBÉ, Hanta RAKOTOMAMONJY, Ony RAKOTONDRATRIMO, Maneva RAKOTONIRINA, Hanta RASOARIMISA, Erica RATSIMBAZAFY, Olivia RAZANAMAMPIONONA, Karine TAOCHY, Laure ROBERT TEYSSENDIER et Monsieur Eric FAVRE BUISSON, Enseignants ;

Monsieur Christophe LEFEVRE, Directeur de l'école primaire, Président du conseil.

Excusés (13) :

Mesdames Eva ANDRIAMIHAJA, Stéphanie JUMEL, Christelle GRAND NIJDAM et Monsieur Jean Bernard LACOUTURE, Représentants des parents d'élèves, élus au conseil d'école ;

Mesdames Dheeyah CHENDRIAH, Déborah DUCREY, Aude HOLLENDER et Monsieur Herménégilde RAZAFITSIHADINOINA, Enseignants ;

Madame Céline GRATIOLET, Directrice administrative et financière ;

Madame Patricia VERSELLE, Inspectrice de l'Éducation Nationale **aefe** Zone Océan Indien ;

Monsieur Andrzej ROGULSKI, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle près l'Ambassade de France à Madagascar ;

Monsieur Georges GEERAERTS, Président de l'Association des Parents d'Élèves ;

Monsieur Christian MOGET, Proviseur du Lycée français.

Préliminaires :

La bienvenue est exprimée à tous les présents au troisième conseil de cette année scolaire 2017/2018. La séance est déclarée ouverte à 17 heures et 10 minutes.

Émargement des présents.

Désignation des secrétaires de séance :

Madame Hélène DERRIEN HABERT pour les parents d'élèves,

Madame Karine TAOCHY pour les enseignants.

On procède alors à l'examen de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- **Compte rendu de la séance du mardi 30 janvier 2018**

Le compte rendu est soumis aux remarques éventuelles.

Version adoptée à l'unanimité, sans modification.

Rappel : le procès verbal du conseil d'école est disponible sur le site de l'établissement, dans la rubrique Espace administratif du primaire (Accueil>Vie pédagogique>Primaire>Espace administratif>Conseil d'école).

Il est aussi affiché devant la BCD pendant une dizaine de jours.

• **État de l'école**

➤ Effectifs à la rentrée 2018 et organisation pédagogique

Noms des maîtres de la classe	Nombre d'élèves en Maternelle				Nombre d'élèves en élémentaire					Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Hanta RAKOTOMAMONJY	2	18								20
M. ou Mme Résident		9	13							22
Shehnaz LAKHI			25							25
Eric FAVRE BUISSON				24						24
Sophie NJARASOA				24						24
Hanta RASOARIMISA					25					25
Nathalie GORET					24					24
Ony RAKOTONDRATRIMO						25				25
Karine TAOCHY						25				25
Lys GREBAUT							25			25
Erica RATSIMBAZAFY							25			25
Mickaëlla CHAN MING								24		24
Gilde RAZAFITSIHADINOINA								24		24
Nadia HERZOG									19	19
Mbola RANDRIANARIBAKO									18	18
TOTAL	2	27	38	48	49	50	50	48	37	349
	115				234					

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018 et structure pédagogique possible

Remarques

> Concernant les effectifs :

Projection des effectifs réalisée en équipe de direction sur l'étude des cinq dernières années avec des outils mis au point par la DAF. Nous apprenons le départ de Tamatave prévu par quelques familles : les contextes socio-économique et sanitaire sont cités parmi les raisons du départ.

> Concernant l'organisation pédagogique :

- Déborah DUCREY quittera son service au primaire pour intégrer l'équipe du secondaire à la rentrée 2018 ;
- Maneva RAKOTONIRINA quittera l'école pour le Mali (mobilité professionnelle de son époux) ;
- Natahalie GORET a obtenu son renouvellement de détachement par la DASEN de la Seine et Marne ;
- Eric FAVRE BUISSON a obtenu son renouvellement de détachement par la DASEN de l'Ain ;
- Aude HOLLENDER est en congé maternité et ne reprendra pas son poste : recrutement d'un résident en cours (attente du détachement) ;
- Laure ROBERT TEYSSENDIER quittera Madagascar.

Après accord du Comité de Gestion et sans modification de la structure pédagogique :

- Herménégilde RAZAFITSIHADINOINA pourrait devenir titulaire d'une classe de CM1.
- Régine Xavier MIARINTSOA serait susceptible de rejoindre l'équipe, sur le poste de remplaçante, ayant une expérience d'enseignement et de fonction d'auxiliaire de vie scolaire durant l'année 2016/2017. Elle assure actuellement des remplacements à la vacation, la remplaçante titulaire (Léa ANDRIAMAMONJY) assurant le remplacement de Aude HOLLENDER jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- Mbola RANDRIANARIBAKO (vie scolaire, ayant enseigné à l'école française d'Ambatondrazaka) pourrait être titulaire d'une classe de CM2.

Les offres d'emploi ont été publiées dont celle d'enseignant de malgache pour l'école primaire. Les candidatures sont étudiées cependant, priorité sera donnée au personnel du Lycée en fonction du projet professionnel et du suivi de la formation proposée depuis la mi-mars pour la préparation de la rentrée 2018 (remise à niveau vers les compétences attendues). L'équipe de direction propose une liste de candidats classés, le comité de gestion prend la décision finale d'embauche.

> Confirmation : l'assistante de direction Mireille RABOANA partira en congé maternité début mai et devrait être de retour pour la rentrée 2018 (fin août).

➤ Calendrier scolaire 2018/2019

Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1	Me	1	S	1	L	1	J	1	S	1	Ma	1	V	1	V	1	L	1	Me	1	S	1	L
2	J	2	D	2	Ma	2	V	2	D	2	Me	2	S	2	S	2	Ma	2	J	2	D	2	Ma
3	V	3	L	3	Me	3	S	3	L	3	J	3	D	3	D	3	Me	3	V	3	L	3	Me
4	S	4	Ma	4	J	4	D	4	Ma	4	V	4	L	4	L	4	J	4	S	4	Ma	4	J
5	D	5	Me	5	V	5	V	5	Me	5	S	5	Ma	5	Ma	5	V	5	D	5	Me	5	V
6	L	6	J	6	S	6	Ma	6	J	6	D	6	Me	6	Me	6	S	6	L	6	J	6	S
7	Ma	7	V	7	D	7	Me	7	V	7	L	7	J	7	J	7	D	7	Ma	7	V	7	D
8	Me	8	S	8	L	8	J	8	S	8	Ma	8	V	8	V	8	L	8	Me	8	S	8	L
9	J	9	D	9	Ma	9	V	9	D	9	Me	9	S	9	S	9	Ma	9	J	9	D	9	Ma
10	V	10	L	10	Me	10	S	10	L	10	J	10	D	10	D	10	Me	10	V	10	V	10	Me
11	S	11	Ma	11	J	11	D	11	Ma	11	V	11	L	11	L	11	J	11	S	11	Ma	11	J
12	D	12	Me	12	V	12	L	12	Me	12	S	12	Ma	12	Ma	12	V	12	D	12	Me	12	V
13	L	13	J	13	S	13	Ma	13	J	13	D	13	Me	13	Me	13	S	13	L	13	J	13	S
14	Ma	14	V	14	D	14	Me	14	V	14	L	14	J	14	J	14	D	14	Ma	14	V	14	D
15	Me	15	S	15	L	15	J	15	S	15	Ma	15	V	15	V	15	L	15	Me	15	S	15	L
16	J	16	D	16	Ma	16	V	16	D	16	Me	16	S	16	S	16	Ma	16	J	16	D	16	Ma
17	V	17	L	17	Me	17	S	17	L	17	J	17	D	17	D	17	Me	17	V	17	V	17	Me
18	S	18	Ma	18	J	18	D	18	Ma	18	V	18	L	18	L	18	J	18	S	18	Ma	18	J
19	D	19	Me	19	V	19	L	19	Me	19	S	19	Ma	19	Ma	19	V	19	D	19	Me	19	V
20	L	20	J	20	S	20	Ma	20	J	20	D	20	Me	20	Me	20	S	20	L	20	J	20	S
21	Ma	21	V	21	D	21	Me	21	V	21	L	21	J	21	J	21	D	21	Ma	21	V	21	D
22	Me	22	S	22	L	22	J	22	S	22	Ma	22	V	22	V	22	L	22	Me	22	S	22	L
23	J	23	D	23	Ma	23	V	23	D	23	Me	23	S	23	S	23	Ma	23	J	23	D	23	Ma
24	V	24	L	24	Me	24	S	24	L	24	J	24	D	24	D	24	Me	24	V	24	L	24	Me
25	S	25	Ma	25	J	25	D	25	Ma	25	V	25	L	25	L	25	J	25	S	25	Ma	25	J
26	D	26	Me	26	V	26	L	26	Me	26	S	26	Ma	26	Ma	26	V	26	D	26	Me	26	V
27	L	27	J	27	S	27	Ma	27	J	27	D	27	Me	27	Me	27	S	27	L	27	J	27	S
28	Ma	28	V	28	D	28	Me	28	V	28	L	28	J	28	J	28	D	28	Ma	28	V	28	D
29	Me	29	S	29	L	29	J	29	S	29	Ma			29	V	29	L	29	Me	29	S	29	L
30	J	30	D	30	Ma	30	V	30	D	30	Me			30	S	30	Ma	30	J	30	D	30	L
31	V			31	Me			31	L	31	J			31	D			31	V			31	Ma

Proposition de calendrier scolaire 2018/2019 pour le territoire de Madagascar
par le Service de Coopération et d'Action Culturelle

Précisions :

Pré-rentree (enseignants) : lundi 03/09/2018

Rentrée (enseignants et élèves) : mardi 04/09/2018

Vacances

Vacances de printemps austral : du vendredi 19/10/2018 au lundi 05/11/2018.

Vacances de Noël : du vendredi 21/12/2018 au lundi 07/01/2019.

Vacances d'été austral : du vendredi 15/02/2019 au lundi 04/03/2019.

Vacances d'automne austral : du vendredi 19/04/2019 au lundi 06/05/2019 .

Fin d'année scolaire le mardi 02/07/2019.

Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.

10 journées fériées

Toussaint : 01/11/2018

Noël : 25/12/2018

Nouvel An : 01/01/2019

Journée droits des femmes : 08/03/2019

Jour des martyrs – 1947 : 29/03/2019

Lundi Pâques : 22/04/2019

Fête du travail : 01/05/2019

Ascension : 30/05/2019

Pentecôte : 10/06/2019

Fête de l'indépendance : 26/06/2019

Le calendrier est jugé équilibré (alternance semaines de classes et vacances inter périodes).

➤ Suivi des élèves

La différenciation des situations d'apprentissage et les plans personnalisés ont présentés lors des précédents conseils d'école. Ici, le directeur souhaite mettre l'accent sur deux dispositifs en particulier :

> Initialement prévu pour les élèves rencontrant des difficultés langagières, le dispositif «Coup de pouce» a évolué et pris la forme d'une aide en groupes restreints, très souvent dans une salle dédiée.

Principe : détection des difficultés par l'enseignant puis organisation de l'aide confiée à Déborah DUCREY (12 heures par semaine). Suite à la visite de Madame l'inspectrice et selon ses conseils, les interventions en classe sont plus nombreuses et la concertation entre titulaire et enseignante «Coup de pouce» plus efficace.

La candidature de Déborah DUCREY a été retenue pour la formation DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire), stage de 15 jours en France du 9/04 au 19/04/2018.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
P4	0	0	0	6	5	6	4	4	5

« Coup de pouce » : élèves pris en charge lors de la quatrième période (P4)

Axes principaux du travail proposé :

- apprentissage de la lecture au CP, renforcement et compréhension au CE1 ;
- besoins particuliers face à des difficultés repérées par l'enseignant : FLE en CM par exemple.

> Le bilan infirmier (acuités visuelle et auditive, poids, taille, IMC, tension, vaccinations obligatoires) est réalisé par l'infirmière scolaire Madame JAHIEL en complément du test BSEDS 5-6 pour les élèves de Grande Section de maternelle. Il donne lieu à des observations, des avis pour consultation et, éventuellement des conseils de santé.

Le test BSEDS 5-6 (Bilan de Santé Évaluation du Développement pour la Scolarité à 5/6 ans) est réalisé par l'enseignant de la classe et a pour objectif de détecter les signes prédictifs de difficultés dans le développement de l'enfant dans sa sixième année. Il évalue le langage oral mais également les compétences associées (conscience phonologique, mémoire à court terme, attention visuelle).

Lors de la visite médicale (réalisée par le docteur AKBARALY), l'examen sera approfondi, si besoin et en fonction des difficultés repérées par l'infirmière et/ou l'enseignant.

Le bilan de santé est obligatoire (en France) pour tous les enfants entre 5 et 6 ans. L'établissement organise ce bilan dans le cadre du suivi des élèves.

A titre indicatif, pour illustrer les propos :

	Mauvaise hygiène bucco-dentaire	Défaut de vaccination obligatoire	IMC + +	IMC - -
Élèves repérés (Sur 44 élèves scolarisés en GS)	27	42	2	3

Vingt-sept parents étaient présents avec leur enfant lors de la visite médicale.

Le nombre de défauts de vaccination est à relativiser : les rappels sont prévus au cours de la sixième année de l'enfant. Suivent quelques informations, suite aux échanges :

- L'indice de masse corporelle (IMC) est une grandeur qui permet d'estimer la corpulence d'une personne. L'excès de poids (IMC + +), tout comme la maigreur (IMC - -), peut accroître les risques pour la santé, surtout s'ils sont jumelés à de mauvaises habitudes alimentaires ainsi qu'à un mode de vie sédentaire. Référence à la demande des parents : courbe IMC du Programme national nutrition santé (PNNS, programme français, <http://www.mangerbouger.fr/PNNS/>).

- La vaccination DT Polio est obligatoire pour être scolarisé en France et au Lycée français de Tamatave.

Onze vaccinations sont désormais obligatoires pour inscrire en crèche, en France, un enfant né après le 01/01/2018 : vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite (déjà obligatoires et regroupées sous le nom de DTP), ainsi que de huit vaccinations antérieurement recommandées concernant la coqueluche, les méningites dues à l'Haemophilus influenzae de type B ou au méningocoque C, l'hépatite B, les infections à pneumocoque, et le vaccin ROR (rougeole-oreillons-rubéole). Source : <https://www.service-public.fr>

- Le brossage des dents de lait nécessite une brosse à dents à partir de l'âge d'un an, en raison de la diversité du régime alimentaire. Précision à la demande des parents. Source : www.sante.fr.

Dans le cadre du suivi des élèves et de la prévention, formation aux Gestes Qui Sauvent des titulaires du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) parmi le personnel du Lycée, prévue début juin. Sept heures de formation proposées aux volontaires qui deviendraient formateurs à leur tour. Projet de former tout le personnel du Lycée. Une formation serait ensuite proposée aux familles qui elles-mêmes pourront peut-être transmettre les GQS à leur entourage. Idem pour les écoles partenaires et l'Alliance française de Tamatave. Projet suivi par Sophie NJARASOA.

➤ Projet d'établissement

« Dans chaque école (...), un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école (...), sur proposition de l'équipe pédagogique (...). » Extrait du code de l'éducation, article L.401-1.

Rappel : « dans le cadre du socle commun qui concerne tous les élèves de la maternelle à la 3ème, il n'y aura plus au Lycée français de projet d'école spécifique mais un projet d'établissement unique avec des objectifs communs et des actions spécifiques selon les degrés ». (PV du CE du 26/03/2015)

Rappel : certains projets sont initiés et/ou impulsés par les actions de formations dont bénéficient les membres de l'équipe.

Chaque année, plusieurs enseignants bénéficient du Plan de Formation Continue du Personnel en fonction de l'offre (besoins exprimés par les enseignants, commandes institutionnelles et choix opérés par l'établissement mutualisateur).

D'autres actions pédagogiques sont proposées au service pédagogique de l'AEFE qui les accompagne et alloue des subventions pour leur mise en œuvre. Ce sont les Actions Pédagogiques Pilotes (APP). Par leur caractère innovant, voire expérimental, elles ont vocation à dynamiser l'établissement et si possible à être transférées et mutualisées.

Point sur les APP du Lycée français de Tamatave :

> Diversité des élèves avec le numérique au quotidien : atelier Tablettes en cours avec les élèves de GSB. Les enfants adhèrent massivement malgré quelques réticences pour certains. Principale application utilisée : «1000 mots» qui met l'accent sur l'écoute et la reconnaissance des sons les plus simples (conscience phonologique) ainsi que des graphies les plus courantes (entrée dans la lecture). Autre application pour l'aide à la formation des lettres. Projet suivi par le directeur.

> Prix Ravinala du livre voyageur : création des «book trailer » bandes annonces des livres (BCD et CDI : merci à Madame BILLAUD. Blog peu utilisé par les élèves. Projet suivi par Sophie NJARASOA et Mickaëlla CHAN MING.

> Projet intrépide à Tamatave : mise en vente du DVD qui retrace toute l'aventure des classes de SEMATO (école de sourds et malentendants de Toamasina), CE2B, CM1/CM2, CM1B et CM2B en compagnie de Zari l'intrépide (ateliers et représentation) au prix de 10 000 Ar. Commande possible au secrétariat. Projet suivi par Nadia HERZOG.

> Regards croisés sur Tamatave : le projet poly-artistique de valorisation culturelle de Tamatave en partenariat avec l'Alliance française est en cours. En ce moment à Tamatave, 6 artistes en résidence (production individuelle sur la ville de Tamatave) : plasticiens, info graphiste, animateur 2D, slameurs, photographe (Pierrot Men). Une conférence d'ouverture a été organisée afin de présenter le métier de ces artistes (dans le cadre de l'orientation des étudiants). Conférence de presse et tables rondes au programme. Interventions dans les classes (6 heures) de la PS/MS au lycée. Le petit musée photographique du lycée est ouvert. Projet suivi par Laure ROBERT TEYSSENDIER qui remercie ses collègues Ony RAKOTONDRATRIMO, Erica RATSIMBAZAFY et Mickaëlla CHAN MING. Artistes présents du 9 au 19 avril 2018 (date de la première présentation publique des créations). A retenir : 15/06/2018 pour l'exposition finale.

NdR : Pierrot Men fera partie de la mise à l'honneur de la Grande île au Musée du quai Branly du 18 septembre 2018 au 1er janvier 2019.

Le directeur souligne l'opportunité offerte aux élèves de côtoyer des artistes, dont l'une Myriam MERCH a réalisé l'épi-bar exposé dans la salle de motricité. Une expérience unique peut-être dans leur parcours d'éducation artistique et culturelle.

> Webradio : premiers interviews durant le concours des plaidoiries et test du studio d'enregistrement avant la mise en ligne des enregistrements. Remerciements au parent d'élève journaliste radio pour son aide précieuse. Objectif : promotion de toutes les actions du Lycée français, de la maternelle à la terminale. Projet suivi par le directeur.

A noter :

Vide grenier du FSE (Maison des Lycéens) le 12 mai 2018.

Matinée portes ouvertes de l'établissement le 26 mai 2018.

Kermesse de l'école le 30 juin 2018 de 10h à 15h. Les parents ont été nombreux à répondre au questionnaire de participation (58 volontaires pour l'organisation) et sont enthousiastes devant ce nouvel événement proposé par le primaire du Lycée français. Le directeur souligne l'implication des enseignants. Prochaine réunion ce jeudi 12 avril.

• Questions diverses

Chaque parent peut soumettre une ou des questions au conseil d'école. Pour cela, plusieurs possibilités :

- déposer un courrier au secrétariat de l'école ;

- envoyer un message électronique aux parents élus : parents.elus1d@lftamatave.mg ;

- envoyer un message électronique à la direction de l'école : direction@lftamatave.mg .

Le parents élus peuvent collecter, synthétiser et transmettre les questions à soumettre.

Plusieurs questions ont été adressées au directeur qui les a rassemblées par thèmes.

> Concernant la sécurité :

Quels aménagements sont prévus pour remplacer les coursives ? Quels aménagements sont possibles afin d'améliorer l'attente des parents au portail et éviter les problèmes d'accessibilité ?

→ Quatre sociétés ont été consultées pour le remplacement des coursives, prévu pour la rentrée 2018. Le Comité de gestion fera son choix en fonction du tarif mais aussi de l'esthétique et de l'impact environnemental. Un projet de structure d'accueil (préau) a été élaboré mais suite au cyclone et considérant les conditions d'accès à l'école, ce projet doit être revu. En effet, l'amélioration de l'accès au primaire doit être une priorité (sécurité et image de l'établissement).

Synthèse des échanges et propositions :

- entrée de tous les élèves par l'entrée principale du secondaire ;
- entrée des élèves du primaire par le parking du primaire (non inondé) ;
- interdire le passage des deux roues sur le trottoir en installant des plots, par exemple ;
- installation de panneaux supplémentaires pour le respect du sens de circulation des véhicules ;
- installation d'un petit portail au niveau du gymnase pour l'entrée des élèves (hors zone inondée).

Le directeur rappelle que le Lycée français ne peut intervenir sur la voie publique.

→ A propos des dalles du faux plafond dans certaines toilettes ; elles ont presque toutes été remplacées (dégâts provoqués par le cyclone Ava). Certaines restent à découper. Suivi en cours.

→ De même, après le cyclone de nombreux petits débris rendaient la tonte de l'herbe difficile (risque d'endommager la tondeuse). Le nettoyage a été réalisé.

> Concernant l'organisation pédagogique :

Quels postes vacants pour la prochaine rentrée ? Quelles personnes prévues pour les remplacer ?

→ Les réponses ont été apportées durant les échanges.

> Concernant le calendrier

Projet de kermesse et portes ouvertes.

→ Les réponses ont été apportées durant les échanges.

• Remerciements

Remerciements à tous les parents, accompagnateurs ou acteurs des projets mis en œuvre et parents élus qui se libèrent pour une rencontre mensuelle avec le directeur pour évoquer tous les sujets de l'école. Le directeur, au nom du conseil, remercie les secrétaires de séance.

Remerciements aux ASEM pour leur travail en classe et aux agents d'entretien qui contribuent à proposer et entretenir un cadre agréable et très favorable aux apprentissages.

Remerciements aux membres du Comité de Gestion et aux collègues de l'équipe de direction, Madame la directrice administrative et financière et Monsieur le proviseur pour le travail en coopération de chaque instant.

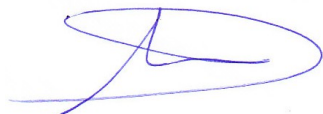
Remerciements aux assistantes de direction, deux aides très précieuses, tout comme les agents administratifs compétents et dévoués.

Enfin, le directeur tient à remercier l'ensemble des enseignants du primaire pour leur implication dans les différents projets, la formation (visites du conseiller pédagogique du premier degré et d'un professeur de philosophie de Tananarive) et la coopération éducative (accueil de deux collègues de l'école Jacques SYLLA de Sainte-Marie).

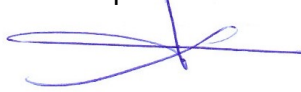
La date du prochain conseil sera fixée en fonction du prochain conseil d'établissement, en juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

Le secrétaire de séance,
pour les parents
Hélène DERRIEN HABERT



Le président du conseil d'école,
Christophe LEFEVRE



Le secrétaire de séance,
pour les enseignants
Karine TAOCHY

